Définir les auteurs d'une publication scientifique en 10 points

- 1. Qui est auteur d'une publication ? Les quatre conditions
- 2. La 1^{re} condition peut-elle amener à être auteur?
- 3. Qui est contributeur non auteur?
- 4. Qui est l'auteur correspondant, l'auteur correspondant responsable ?
- 5. Dès le début du projet, installer une communication transparente
- 6. Considérer la contribution de chacun
- 7. Établir l'ordre des coauteurs
- 8. Rédiger son affiliation d'auteur
- 9. Auteurs et outils d'intelligence artificielle
- 10. Anticiper et résoudre les conflits entre auteurs

Liens utiles

1. Qui est auteur d'une publication ? Les quatre conditions

Les règles de qualité d'auteur (authorship) sont explicitées par l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE), qui fait aujourd'hui référence (http://icmje.org/recommendations/).

Le Committee on Publication Ethics (COPE), qui fait référence aussi, met en ligne des guides et des études de cas pour résoudre les mauvaises pratiques, les conflits et les situations particulières.

Ces règles sont issues des pratiques de publication scientifique —articles scientifiques et leurs contenus associés, jeux de données, ouvrages scientifiques, communications et posters à congrès.

Les instructions aux auteurs (Author Guidelines, Instructions for Authors) des éditeurs (Publishers) de revues ou d'ouvrages rappellent tout ou partie de ces règles dans différentes rubriques — Authorship, Author contributions, Changes to authorship, Contributors, Submission declaration, etc.

Être auteur d'une publication, ou coauteur d'une publication collective, requiert quatre conditions : (ICMJE, traduction française, mai 2022 : https://icmje.org/recommendations/translations/)

- **1.** Contributions substantielles à la conception ou aux méthodes de la recherche ou à l'acquisition, l'analyse ou l'interprétation des données ; ET
- **2.** Rédaction préliminaire de l'article ou sa révision critique impliquant une contribution importante au contenu intellectuel ; ET
- 3. Approbation finale de la version à publier ; ET
- **4.** Engagement à assumer l'imputabilité pour tous les aspects de la recherche en veillant à ce que les questions liées à l'exactitude ou l'intégrité de toute partie de l'œuvre soient examinées de manière appropriée et résolues.

La 4^e condition décrit l'engagement et la coresponsabilité de chaque coauteur sur l'ensemble du travail mené. Cet engagement individuel revêt deux aspects : assumer la responsabilité de ses propres parties ET reconnaître les parties imputables à chacun des coauteurs — c'est-à-dire savoir qui a fait quoi et reconnaître avoir confiance dans les autres contenus.





2. La 1^{re} condition peut-elle amener à être auteur?

Ce sont par exemple les personnes ayant collecté les données, ou mis au point des méthodes, ou effectué les analyses statistiques. Oui, elles peuvent être coauteurs, en prenant certaines précautions :

- l'ICMJE propose qu'elles puissent, si elles le souhaitent, participer aux activités de la 2^e condition (rédaction ou révision du contenu intellectuel) et ainsi s'engager à valider la version à publier (3^e condition) et être coresponsable de la publication (4^e condition);
- cela peut se faire par un processus de pédagogie, d'échanges et de responsabilisation entre coauteurs, à mettre en place en fonction des personnes et des recherches liées à la publication.

3. Qui est contributeur non auteur?

Le contributeur non auteur n'a pas participé aux activités des 1^{re} et 2^e conditions d'auteur. De ce fait, il ne peut pas remplir les 3^e et 4^e conditions (décrites au *Point 1*).

C'est le cas si la personne a contribué à une activité (sans autre contribution) comme : rechercher ou fournir du financement, ou collecter des données, ou mettre au point une méthode, ou effectuer une analyse statistique, ou fournir des ressources biologiques, ou fournir des informations ponctuelles, ou effectuer des corrections linguistiques, ou superviser le projet de recherche ou le laboratoire, etc.

Attention : le chef de projet ou de laboratoire n'est pas automatiquement coauteur. Cette personne doit, comme les autres, remplir les 4 conditions d'auteur.

Les contributeurs non auteurs sont nommés dans la rubrique *Remerciements* de la publication et leurs contributions sont décrites. Autant que possible, les auteurs les informent et leur demandent leur accord écrit (que les revues peuvent demander, voir leurs instructions aux auteurs).

4. Qui est l'auteur correspondant, l'auteur correspondant responsable ?

Dans une publication collective, l'auteur correspondant (*Corresponding Author*) assure la relation avec la revue, l'éditeur d'ouvrage ou le comité du congrès, jusqu'à la publication finale. Il se charge des échanges avec les coauteurs, des révisions demandées par la revue, du paiement des frais de publication (APC, *Article Processing Charges*) pour le libre accès, du choix de la licence ou de l'accord de copyright (*Copyright Agreement*), etc.

L'auteur correspondant doit être joignable, avoir une adresse électronique professionnelle stable et, si possible, une bonne connexion à internet. Selon la revue, il peut y avoir plusieurs auteurs correspondants d'un article, mais un seul est auteur correspondant responsable (Responsible Corresponding Author) de la relation et de l'application des accords avec la revue.

Seul l'auteur correspondant responsable bénéficiera de la gratuité ou de la réduction des APC si un accord en ce sens a été signé entre son institution et l'éditeur de la revue.

5. Dès le début du projet, installer une communication transparente

Dès le début d'un projet de publication, les participants du projet de recherche, en concertation avec les responsables des équipes impliquées, identifient les auteurs potentiels.

Lors d'une première réunion, sont établis les rôles de chacun, les principes à respecter, les activités et les échéances : cela dissipe les malentendus et aidera à résoudre les désaccords. C'est très utile pour des recherches pluridisciplinaires faisant appel à des auteurs aux pratiques de publication différentes.

Une ou deux personnes peuvent prendre en charge le suivi de la publication pour garantir la cohérence du projet, l'organisation des réunions et des échanges, l'information de tous, le respect des échéances.

Deux types de documents peuvent être rédigés collectivement :





- un guide de principes ou un accord écrit, s'inspirant d'accords de collaboration scientifique;
- un tableau évolutif croisant la liste des personnes impliquées et celle des tâches (ou contributions) exercées en lien avec la publication.

La liste des auteurs est suivie tout au long des étapes de la publication :

- La première version du manuscrit indique les coauteurs potentiels afin que tout changement soit visible d'une version à l'autre, la liste des coauteurs pouvant évoluer. C'est le cas lorsque vous sollicitez d'autres personnes dont la participation se révèle déterminante. Inversement, une personne peut retirer son nom du fait d'un désaccord ou parce qu'elle ne remplit pas les 1^{re} et 2^e conditions d'auteur.
- Avant de soumettre le manuscrit à la revue, à l'éditeur d'ouvrage ou au comité de lecture du congrès, les coauteurs doivent le valider — cela fait partie de la 3^e condition d'auteur. Donner une date de retour de validation au-delà de laquelle la version sera considérée approuvée par les non répondants.
- Lors de la révision par les relecteurs (reviewers, referees), un changement d'auteur est encore possible (ajout, retrait, ordre modifié), à condition de l'expliquer dans la lettre de réponse à la revue. Là encore, avant envoi, la version finale à publier doit être validée par les coauteurs c'est la 3^e condition d'auteur. Donner une date de retour de validation au-delà de laquelle la version sera considérée approuvée par les non répondants.
- Dans le cas d'erreurs sur les mentions d'auteurs ou d'affiliations, l'auteur correspondant doit demander à la revue, après avoir obtenu l'accord des coauteurs, de les rectifier (exemples : nom inclus ou omis par erreur, erreurs de transcription lors du traitement de la publication en ligne).

6. Considérer la contribution de chacun

Toutes les contributions peuvent peser dans la légitimité à être coauteur et dans la place de chacun dans la liste des coauteurs. Elles peuvent être de tous types, relevant certes des 1^{re} et 2^e conditions d'auteur, mais aussi de bien d'autres en lien avec les travaux menés. Le tableau croisant la liste des personnes et celle des contributions peut aider à quantifier ou classer.

La taxonomie CReDIT (Contributor Roles Taxonomy) propose 14 types de contributions : voir la fiche CoopIST *Reconnaître tous les contributeurs d'une publication*.

Cette liste CReDIT peut être complétée ou modifiée. Des façons de quantifier les contributions ont été testées par des équipes pour aider à clarifier qui fait quoi.

De plus en plus de revues demandent aux coauteurs d'indiquer leurs contributions propres. Si ce n'est pas le cas, il est possible de proposer un paragraphe *Contributions des auteurs (Author contributions)* s'appuyant sur la taxonomie CReDIT.

Mais rares sont celles qui proposent de décrire les activités des contributeurs non auteurs, nommés dans les remerciements (exemple : revue *F1000Research*) : or ceux-ci ont leur importance, car le travail n'aurait sans doute pas pu être réalisé sans eux ; on peut là aussi utiliser la taxonomie CReDIT.

7. Établir l'ordre des coauteurs

Dès le début du projet de publication, l'ordre des coauteurs est discuté collectivement selon des critères clairs. Cet ordre peut changer au fil du temps. Trois types d'ordre sont observés : contribution décroissante, contribution égale, ordre alphabétique.

Si l'ordre de contribution décroissante est choisi :

• le premier auteur est celui qui a le plus contribué à la recherche et à la rédaction, quel que soit son statut (chercheur, doctorant, chef de laboratoire...);





 dans de nombreuses disciplines de recherche, il est d'usage que le dernier auteur soit un scientifique qui a fourni son expertise, ou qui a guidé le travail de recherche et a été impliqué dans la conception de l'étude, l'interprétation des données ou la révision de la publication. Il peut être le responsable du projet de recherche ou du laboratoire, mais pas nécessairement.

S'il y a contribution égale de deux (ou plus) premiers auteurs (co-first authors, equal authors, equal authorship):

- l'expliciter dans la lettre à l'éditeur et en première page du manuscrit X and Y are co-first authors, they contributed equally to this work; These authors contributed equally: X, Y, Z;
- puisque la contribution est égale, les auteurs devraient être classés par ordre alphabétique ;
- attention, certaines revues la refusent, voir leurs instructions aux auteurs.

Si l'ordre est alphabétique, il faut le signaler dans la lettre de soumission à la revue (cover letter), à l'éditeur d'ouvrage ou au comité du congrès et le mentionner en première page du manuscrit.

8. Rédiger son affiliation d'auteur

L'affiliation, ou signature de publication, est l'adresse simplifiée d'un auteur. Elle permet d'identifier et de dénombrer les publications de l'institution de recherche auquel l'auteur est rattaché. Le respect par l'auteur des recommandations institutionnelles pour rédiger son adresse dans ses publications contribue à la visibilité et à la reconnaissance de l'institution — voir la fiche CoopIST *Rédigez une affiliation*.

9. Auteurs et outils d'intelligence artificielle

L'emploi d'outils conversationnels basés sur l'intelligence artificielle (comme ChatGPT, sorti en novembre 2022, créé par la société américaine OpenAI) se développe rapidement dans le monde scientifique, particulièrement pour la publication. Cela suscite des interrogations nouvelles sur les notions d'auteurs et de contributeurs, de transparence et d'intégrité scientifiques.

Le Committee on Publication Ethics (COPE) a rédigé une note de position (Authorship and AI tools - COPE position statement, version 1, 13/02/2023) soulignant que ces outils ne sont pas assimilables à des auteurs, que ces derniers doivent décrire comment ils les emploient et qu'ils restent responsables du contenu de leur publication, quelle que soit la manière dont ils l'ont produit.

10. Anticiper et résoudre les conflits entre auteurs

La délégation à l'intégrité scientifique de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale, France) indique que 40 % des dossiers individuels qu'elle traite sont liés à des conflits sur la liste d'auteurs.

La meilleure façon d'éviter les conflits est de fixer dès le départ du projet de publication des principes clairs et des échanges transparents entre toutes les personnes concernées (voir le *Point 5*).

Les désaccords les plus fréquents concernent la contribution de chacun ou la manière de présenter ou d'interpréter le contenu scientifique. Dans tous les cas, il peut être utile de solliciter la délégation à l'intégrité scientifique d'une ou des institutions concernées.

Coauteurs et chef du projet de recherche doivent discuter des désaccords en s'appuyant sur des éléments tangibles. Le rapport écrit des discussions doit être diffusé à toutes les personnes concernées par la publication. En cas de désaccord persistant, l'avis du chef de projet de recherche est prépondérant. A titre exceptionnel, une autorité scientifique supérieure peut être consultée.

Si un coauteur pense que le choix des auteurs ne respecte pas la définition de qualité d'auteur, il peut argumenter en se référant, en plus du guide de principes du projet (s'il a été élaboré), aux





recommandations de l'éditeur de la revue ou de l'ouvrage, à celles de l'ICMJE et du COPE, et à toute convention ou charte applicable dans la discipline ou dans l'institution.

Si l'un des auteurs est en désaccord avec la présentation ou l'interprétation des résultats sans qu'un consensus puisse être trouvé, il peut retirer son nom : cette décision n'est pas facile.

Quelques comportements d'erreur ou de méconduite, sources de conflits sur la gualité d'auteur :

- oubli d'envoi à des coauteurs des changements apportés avant soumission ou lors de la révision ;
- ajout d'auteurs n'ayant pas participé (gift / guest authors) chercheur reconnu, pour donner du poids à l'article ; chef de laboratoire ou encadrant de thèse, pour donner du poids à l'article ou pour augmenter leur notoriété ; contributeur non auteur, en guise de remerciement ou pour favoriser une promotion ; ajout d'une personne sans qu'elle en ait été informée (et qui pourrait manifester ensuite son désaccord sur le contenu) ;
- le vrai 1^{er} auteur plus jeune ou moins expérimenté n'est pas à sa place : soit en modifiant l'ordre des auteurs, soit en ajoutant un nom (voir cas précédents) ;
- oubli ou retrait ou de personnes ayant participé au travail (retrait : pour des raisons de défaut de communication, de mésentente professionnelle, ou de stratégie de publication ghost authors).

Liens utiles

Boyer S., Ikeda T., Lefort M.-C., et al., 2017. Percentage-based Author Contribution Index: a universal measure of author contribution to scientific articles. Research Integrity and Peer Review 2: 18. https://doi.org/10.1186/s41073-017-0042-y

Frassl M. A., Hamilton D. P., Denfeld B. A., *et al.*, 2018. Ten simple rules for collaboratively writing a multi-authored paper. *PLoS Computationalr Biology* 14(11): e1006508. https://doi.org/10.1371/journal.pcbi.1006508

Inserm, 2019. Signature des publications scientifiques. https://pro.inserm.fr/rubriques/rechercheresponsable/integrite-scientifique/signature-des-publications-scientifiques

Kassis T., 2017. How do research faculty in the biosciences evaluate paper authorship criteria? *PLoS ONE* 12(8): e0183632. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0183632

Liboiron M., Ammendolia J., Winsor K., et al., 2017. Equity in Author Order: A Feminist Laboratory's Approach. Catalyst 3(2). https://doi.org/10.28968/cftt.v3i2.28850

Office of the Ombudsman (National Institute of Health, NIH), 2017. Sample Partnering Agreement Template. https://ombudsman.nih.gov/partnerAgree

Winston R. B., 1985. A Suggested Procedure for Determining Order of Authorship In Research Publications. *Journal of Counseling & Development* 63(8): 515-518. https://doi.org/10.1002/j.1556-6676.1985.tb02749.x

Cécile Fovet-Rabot, Marie-Claude Deboin

Octobre 2011, mars 2019. Mise à jour 29 mars 2023.

Informations

Comment citer ce document :

Fovet-Rabot, C., Deboin, M.C. 2023. Définir les auteurs d'un projet de publication, en 10 points. Montpellier (FRA): CIRAD, 5 p. https://doi.org/10.18167/coopist/0006

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International, disponible en ligne : http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr ou par courrier postal à : Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Cette licence vous permet de remixer, arranger, et adapter cette œuvre à des fins non commerciales tant que vous créditez l'auteur en citant son nom et que les nouvelles œuvres sont diffusées selon les mêmes conditions.



